

fossé d'environ une toise; mais, ils ne dirent point que cette troisième poïpe appartint aux Bullieu, comme les deux autres leur avaient appartenu; ils dirent encore que la maison de Béreins est située dans le pays de Dombes et qu'Henry de Bagié a toute justice, à cause de cette maison, sur les fonds de son domaine et sur ceux qui sont de sa directe ou censive, comme les autres nobles de Dombes; qu'il avait des fourches élevées dans la paroisse et un pilori. Ils dirent que toutes ces terres venaient des Bullieu et même la poïpe où les Bagié avaient bâti le château de Béreins.

En 1448, le duc de Savoie demanda au prince de Dombes l'hommage du château de Béreins.

Le 14 mai 1453, cinq ou six témoins attestèrent que le château de Béreins et son église étaient du fief et ressort de Saint-Trivier et de la souveraineté de Dombes; en conséquence de quoi, on fit élever des pannonceaux que les officiers du duc de Savoie avaient fait mettre dans un chemin, près de l'église de Béreins et l'on y mit ceux du prince de Dombes, de l'ordre de son bailli; on informa contre Claude Villon, sergent de Savoie, qui avait enlevé les pannonceaux et armes de ce prince, qu'on avait posés près de la porte de l'église de Béreins.

Vers 1460, les troupes du prince de Dombes attaquèrent Béreins, qu'ils prirent à celle du duc de Savoie comme une place du ressort et souveraineté de Dombes et qui avait été injustement enlevée; et comme le prince de Dombes désirait la paix, il offrit de remettre entre les mains du roi le château de Béreins et quelques autres qui étaient la principale cause de cette guerre; ce qui fut exécuté peu de temps après.

Les différends entre le prince de Dombes et le duc de Savoie continuant, le roi de France, à la prière de Jean, Amé et Antoine de Bagié, seigneur de Béreins, fils de Henry de Bagié, mit ce château sous sa main jusqu'à ce